

LES

Clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

N°14

15 mars au 31 juillet
je ne touche pas à ma haie



mai 2022

SOMMAIRE

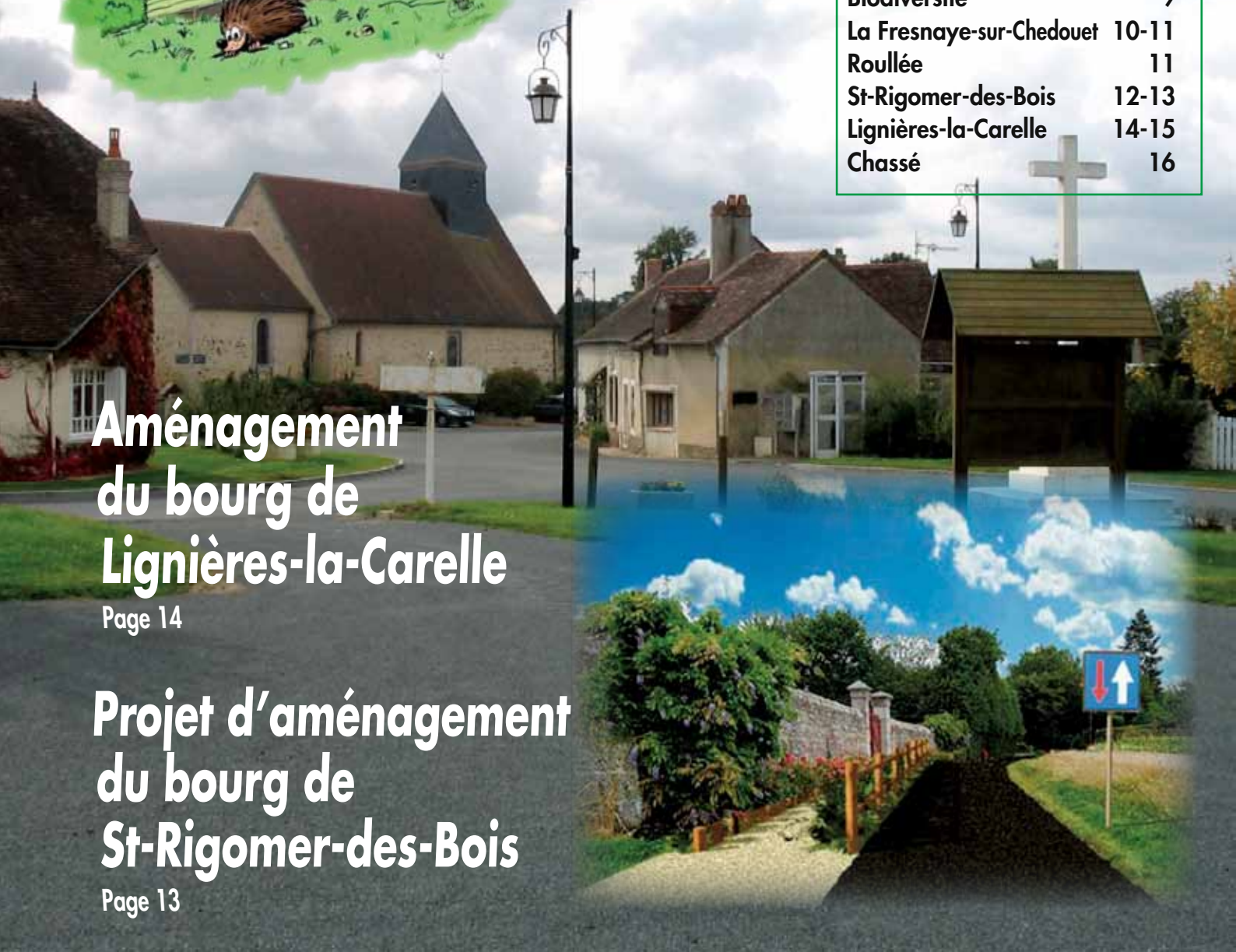
Editorial	2
Elections présidentielles	3
Vie de la commune	4-5-6
Générations Mouvement	7
Association Gaston Floquet	7
Gymnase	8-9
Biodiversité	9
La Fresnaye-sur-Chedouet	10-11
Roullée	11
St-Rigomer-des-Bois	12-13
Lignièrès-la-Carelle	14-15
Chassé	16

**Aménagement
du bourg de
Lignièrès-la-Carelle**

Page 14

**Projet d'aménagement
du bourg de
St-Rigomer-des-Bois**

Page 13



Le renouvellement du conseil municipal a eu lieu il y a 2 ans, c'est l'occasion de faire un point d'étape.

- La Maison des Services au Public a bénéficié de la labellisation France Services, en juillet 2021. Le développement des services de proximité, de la vie quotidienne est une disposition sociale de première importance. N'hésitez pas à y recourir, en prenant rendez-vous, de préférence. Afin de répondre au souci de répartition sur l'ensemble du territoire de Villeneuve-en-Perseigne, des permanences France Services auront lieu tous les mois dans les mairies de St-Rigomer-des-Bois et de Lignières-la-Carelle.

- La Maison d'Assistantes Maternelles fonctionne depuis début septembre 2021. C'est une belle réussite: nos jeunes enfants sont accueillis dans des conditions idéales.

- Le gymnase est en phase finale. Il y a eu un peu de retard en raison de la Covid et la difficulté d'approvisionnement de certains matériaux.

En raison de la hausse du prix des matériaux, nous ne pourrions plus entreprendre cette construction aujourd'hui et ce pour longtemps. L'enveloppe financière dépasserait de 30 % à 40 % le devis initial. Tous les habitants seront invités à son inauguration (voir page 8).

- Le Conseil municipal a voté les enveloppes pour l'aménagement des deux bourgs de Lignières-la-Carelle et St-Rigomer-des-Bois, respectivement 425 000 TTC et 285 000 TTC soit un total de 710 000 euros. Le marché public sera lancé dès que les conditions économiques le permettront et notamment le prix du pétrole, pour l'ensemble des travaux; mais ceux-ci commenceront par le bourg de Lignières-la-Carelle.

- Suite à la réflexion des élus, il apparaît nécessaire d'aider la mise en place d'une boulangerie-pâtisserie afin d'assurer ce service auprès de la population et de renforcer les commerces existants.

Afin de pouvoir engager ce nouveau projet, les élus ont décidé de vendre le pavillon dont la commune est propriétaire à Roullée et dont la location est mal valorisée actuellement.

Le produit de la vente sera réinvesti dans l'immeuble de l'ancienne boucherie-charcuterie de La-Fresnaye-sur-Chédouet que le conseil municipal

dans sa séance du 4 avril 2022 a décidé d'acheter 70 000 euros.

- Le dossier de la Maison de Santé est engagé avec la désignation d'un maître d'œuvre avec qui nous avons l'habitude de travailler: le cabinet d'architecte A3 DESS de La Ferté Bernard. L'agence Régionale de Santé (ARS) a été contactée pour définir, avec les praticiens, les orientations du projet.

- Nous avons voté une enveloppe pour l'aménagement du cimetière de Chassé-Montigny de 13 500 euros et pour Roullée de 20 000 euros.

- Par ailleurs les taux de la fiscalité de la commune restent inchangés, comme depuis de nombreuses années.

Vous pouvez constater que nous menons notre action dans le sens de nos engagements.

Parallèlement nous portons une attention particulière sur notre environnement: nous demandons une protection des arbres et des haies dans le plan local d'urbanisme (PLU); l'Atlas de biodiversité communale va compléter les inventaires faune et flore; la convention avec les étudiants du lycée agricole de Sées va nous donner des orientations sur la mise en valeur de cet espace naturel que constitue l'étang de Chédouet.

FISCALITE LOCALE 2022

Le gouvernement a actualisé la valeur locative de 3,40%, se basant sur une forte inflation pour l'année 2022. (sans doute largement au-dessus de 5%)

Le Conseil de Communauté de la CUA du 31 mars 2022, a validé les taux suivants :

	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur le bâti	11,86 %	16 %
Taxe foncière sur le non bâti	25,94 %	25,94 %
Cotisation foncière des entreprises	20,33 %	20,33 %

Le Maire de Villeneuve-en-Perseigne s'est abstenu lors du vote du budget et des taux, considérant que dans le contexte de hausse du coût de l'énergie, des carburants et des produits alimentaires, la hausse du taux de la taxe foncière sur le bâti était excessive, venant s'ajouter à l'actualisation des valeurs locatives de + 3.4 %.

COMMUNE DE VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE

Lors de la séance de Conseil Municipal du 4 avril 2022, les taux de fiscalité ont été votés sans augmentation.

	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur le bâti	25,74 %	25,74 %
Taxe foncière sur le non bâti	8,10 %	8,10 %

Election présidentielle

Comment avons-nous voté à Villeneuve ?

1 ^{er} tour	Votants 1289 (81,16%)	Blancs 33 - Nuls 5
2 nd tour	Votants 1229 (75,03%)	Blancs 108 - Nuls 27

1 ^{er} tour	%	Villeneuve	Chassé	La Fresnaye	Lignières	Montigny	Roullée	St Rigomer
Arthaud N.	0,47	6	0	1	0	0	3	2
Roussel F.	2,09	27	4	9	6	0	4	4
Macron E.	25,52	329	25	136	57	5	33	76
Lassalle J.	3,49	45	2	16	11	1	7	8
Le Pen M.	33,90	437	32	189	64	5	37	110
Zemmour E.	8,61	111	4	35	24	6	17	25
Mélenchon J.-L.	10,94	141	8	71	27	2	7	26
Hidalgo A.	1,01	13	0	3	4	0	1	5
Jadot Y.	3,80	49	6	23	8	2	1	9
Pécresse V.	6,05	78	5	32	12	4	17	8
Poutou P.	0,85	11	0	4	2	0	1	4
Dupont-Aignan N.	3,26	42	2	17	10	0	6	7
2 nd tour	%	Villeneuve	Chassé	La Fresnaye	Lignières	Montigny	Roullée	St Rigomer
Macron E.	44,59	548	50	226	87	13	53	119
Le Pen M.	55,41	681	44	286	121	12	73	145

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
12 et 19 juin
2022
permanence de
M. Jean-Carles Grelier
le 31 mai à La Fresnaye

MODIFICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Vanessa Gardena de Roullée pour raison professionnelle et au refus dans l'ordre chronologique de la liste élue de la personne pour la remplacer, c'est Mme Yolaine Gasztowtt qui siège maintenant au Conseil Municipal de Villeneuve-en-Perseigne.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

OBJECTIF CITOYEN
LA PRODIGE DU CITOYEN

SGA

Bonne balade et merci de
respecter la campagne !



- ✓ **Ramasser les crottes de chien**
L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail.
- ✓ **Tenir son chien en laisse**
Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents.
- ✓ **Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux**
Les vaches protègent leurs veaux. Gardez vos distances et restez calmes !
- ✓ **Respecter les clôtures et refermer les barrières**
Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée.
- ✓ **Ne pas jeter ses déchets dans la nature**
Les débris dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchiétées par les machines sont dangereuses pour nos animaux.
- ✓ **Ne pas se parquer n'importe où**
Pour ne pas gêner le passage des machines agricoles et ne pas endommager les cultures.
- ✓ **Respecter le trafic agricole**
Pour prévenir les accidents, laissez passer les machines agricoles en vous mettant au bord du chemin !
- ✓ **Ne pas fouler les prés et les champs**
Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, pour ne pas nuire aux récoltes et pour préserver la biodiversité.
- ✓ **Ne pas cueillir les fruits et les légumes**
Merci de respecter les récoltes et le travail des familles paysannes.





Etang de Chedouet

Les élèves de 2nd année de BTS du lycée agricole de Sées ont présenté leur plan de valorisation et de gestion de l'étang de Chédouet. Des inventaires ont été réalisés avec soin, avec des techniques minutieuses pour nous aider à mieux connaître la flore et la faune qui font de ce lieu un épanouissement permanent. Plusieurs propositions de gestion et d'actions sont à mettre en place :

- fauche tardive en septembre pour protéger les insectes, les papillons et autres petites bestioles,
- entretien des saulées qui délimitent un espace de quiétude pour les oiseaux d'eau, les canards colverts, les poules d'eau et le grèbe huppé ; création de nouveaux arbres têtards,
- favoriser le développement des roselières,
- renouvellement des arbres fruitiers.

Une proposition de valorisation a été émise par la création d'un sentier pédagogique. Un dossier complet sera remis à la commune de Villeneuve après leur épreuve finale.

Monsieur Trottet, les membres du conseil et les membres de l'association de pêche remercient ces élèves, Clara, Clément, Jules, Thérèse et Cassandre pour le fruit de leur travail. Il sera proposé au conseil municipal une rémunération pour récompenser le travail réalisé.

La pêche est ouverte depuis le 2 avril

de 7 h à 19 h chaque jour jusqu'au 30 octobre 2022

Le concours **Enduro Carpe** des 4 et 5 juin est réservé aux habitants de Villeneuve-en-Perseigne. Equipes de 2 pêcheurs.

Inscription : 15 euros par personne.

Les cartes seront en vente au Fresnayon.



enduro carpe
4 et 5 juin

du 4 juin, 12h.

au 5 juin, 12h.



NOS ÉCOLES

Ecole Ste Jeanne d'Arc

Le 1^{er} avril, sous la neige, l'ensemble des élèves de l'école s'est rendu à Falaise pour la journée. Au programme, la visite du château de Guillaume Le Conquérant. Les CE2 CM1 et CM2 ont participé à un atelier pédagogique autour des « bâtisseurs » présentant les métiers de la construction au Moyen Age.

Les CP et CE1 ont découvert les jeux de société du Moyen Age et pour les plus jeunes une visite contée. Après un pique nique à l'abri dans une salle prêtée par la ville de Falaise, les enfants ont découvert les vitrines magiques et animées du musée des automates (étude du mouvement).

Pour compléter le projet « Tous au Spectacle » et mettre en scène les enfants, l'école recevra le Cirque Mimulus du 13 au 25 juin prochains, avec à la clé un spectacle-kermesse le soir.



Ecole publique

Dans le cadre d'une animation Natura 2000 avec Pauline Gauthier de la chambre d'Agriculture, un cycle d'animation de 4 séances autour de la haie a été proposé aux enfants. C'est l'association Grain de Pollen qui est venue faire les animations. Les élèves ont profité de trois séances sur :

le paysage de bocage, les essences de la haie et la faune présente.

Pour finir cette animation, le vendredi 18 mars, les élèves ont planté 30 mètres de haie (60 plants) sur le terrain préparé par Christian Mary, derrière l'école : sureau noir, viorne obier, noisetier commun, cornouiller sanguin, troène commun, néflier, églantier, lilas, érable champêtre, charme commun, alisier torminal et orme vada.





L'année 2021 s'est terminée avec une demande croissante au sein de l'espace France Services avec pas moins de 1241 demandes principalement dans le domaine de la santé, des titres sécurisés (permis de conduire, cartes grises, cartes d'identité ...) ou dans les différentes aides sociales.

Nos partenaires ont été sollicités dans de nombreuses permanences principalement de l'assistante sociale ou du conciliateur de justice.

En 2021 nous avons commencé à vous proposer des cours d'initiations aux outils numériques sur différents supports comme les ordinateurs, les tablettes ou encore les smartphones. Les personnes accueillies sont réparties sur différents groupes, il est possible de venir à ces cours de manière régulière ou ponctuelle ! Des ordinateurs en libre service sont aussi présents, n'hésitez pas à les utiliser !

En 2022 nous vous proposons aussi gratuitement le magazine d'actualité de la CAF «Vies de Famille» et nous allons vous proposer de nouveaux services pour vous aider dans vos démarches administratives comme avec l'instauration de rendez vous en visio-conférence au sein même de l'Espace France Services.

En 2022 l'Espace France Services va changer d'horaires à partir du mois de septembre :

Lundi : 9h-12h30

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 13h – 18h

Jeudi : 9h-12h30 et 13h – 17h

Vendredi : 13h – 17h

Nous proposons également des permanences dans les mairies déléguées de Lignières-la-Carelle, le 2^e lundi de chaque mois de 15h30 à 17h et de Saint Rigomer des Bois, le 2^e mardi de chaque mois de 15h30 à 17h.

Nous vous recommandons de prendre rendez-vous au 02 72 88 02 70 ou auprès des mairies déléguées.

Contact : Maxime Fortin – 02.72.88.02.70

Animateur – Coordinateur Espace France Services

E-mail : villeneuve-en-perseigne@france-service.gouv.fr

Atelier de prévention Mémoire PEP'S EUREKA

L'atelier de prévention sur la mémoire PEP'S EUREKA organisé par la MSIO pour les personnes ayant plus de 55 ans vient de se terminer. L'atelier était très intéressant et stimulant. De nombreuses informations et exercices ludiques ont permis la mise en pratique des conseils donnés. L'animation était très dynamique grâce aux animatrices qui étaient ouvertes, disponibles et bienveillantes.

Certains des participants ont déjà mis en application au fur et à mesure des séances les conseils afin de faire travailler au quotidien et prendre soin de leur mémoire.

Fort de ce succès, l'Espace France Services, la commune de Villeneuve-en-Perseigne et la MSAIO vont prolonger leur partenariat pour proposer un atelier «nutrition» début 2023 animé par un diététicien.



MAISON ASSISTANTES MATERNELLES



des nouvelles des «Fripons Fresnayons...»

Six mois depuis l'ouverture de notre MAM, bilan positif pour cette nouvelle aventure malgré la période compliquée liée à la crise sanitaire (absences, contaminations...). Nous avons pu mettre en place divers ateliers pour nos petits accueillis : manipulation de graines, musique, langage bébé signe, relaxation par massage et bientôt une approche snoezelen.

Deux bébés nous ont rejoints et avec nos grands qui intègrent l'école prochainement nous avons organisé une matinée découverte dans les écoles de La-Fresnaye-sur-Chédouet.

Nous devions participer au carnaval de la commune où nous avons choisi pour thème les clowns, la fabrication des costumes avec l'aide de nos petits « fripons », carnaval malheureusement annulé à cause des intempéries.



Quelques créneaux pourraient se libérer pour septembre, contactez-nous pour plus de renseignements.

L'équipe de la MAM : Aurore, Céline, Jennifer et Virginie.

Tél. : 02 43 97 70 53.

Horaires d'accueil : 6h-19h30

MIP - MOULAGE INDUSTRIEL DE PERSEIGNE



Le site est chargé d'histoire et représentatif des changements de la société industrielle qui ne cesse d'évoluer.

A l'origine, c'est une industrie de manufacture de talons bois pour chaussures qui ouvre ses portes sur le site du Parc Paulmier à La-Fresnaye-sur-Chédouet.

Avec l'arrivée des nouvelles matières industrielles, notamment le plastique, l'activité s'oriente sur le moulage de talons en plastique puis de pièces destinées à fournir l'entreprise Moulinex en plein essor.

Avec la fermeture définitive du site d'Alençon en 2001, c'est une importante partie de l'activité qui est remise en question. L'entreprise KNAUF alors propriétaire, s'oriente donc vers la production d'emballages plastiques pour le secteur agroalimentaire ainsi que des plateaux pour conditionner les disques CD et DVD puis Blue Ray en plein développement.

En 2011, M. Dominique Philippot reprend les rênes de la société. D'abord sur les mêmes productions que son prédécesseur, il diversifie la production entre les plateaux pour CD, DVD et le monde paramédical.



Aujourd'hui, MIP reste le leader européen sur le marché des plateaux pour disques CD, DVD et Blue Ray qui représentent encore 40% de son chiffre d'affaires, 10% restant généré par l'industrie classique: automobile, aéronautique, cosmétique (sprays, diffuseurs de parfum).

L'activité principale que M. Philippot a mise en place est la production en salle propre de composants par injection plastique. MIP est sous-traitante de sociétés qui fournissent des systèmes d'administration de médicaments, des protèges aiguilles de seringues pré-remplies ou des dispositifs médi-

MIP – LA FRESNAYE SUR CHEDOUET c'est :

- 36 salariés, 5 apprentis et 10 intérimaires
- 25 presses à injecter de 50 à 380 tonnes.
- 2 lignes d'extrusion

caux. Cette production est très spécifique. Elle a nécessité de forts investissements financiers et de nombreux recrutements. L'usine a investi dans des «salles propres» ISO 7 et 8, qui font l'objet de nombreux points de contrôles particuliers et microbiologiques.

MIP est engagée dans une démarche environnementale liée à l'avenir du plastique. Ils ont aussi une démarche locale favorisant l'emploi en collaboration avec l'Ecole de Plasturgie d'Alençon (POLYVIA – N°1 en France).

Nous pouvons être fiers d'avoir sur notre territoire une entreprise dynamique, à la pointe des nouvelles technologies et créatrice d'emploi (recherche opérateurs sur presses et régleurs).

Nous tenons à remercier Dominique Philippot qui nous a ouvert ses portes et plus particulièrement Catherine Garnier pour son accueil, Céline Patel et Nadine Bisson pour la visite. Nous avons évoqué la possibilité de réaliser une porte ouverte, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie si vous êtes intéressés.



**du producteur...
au consommateur**

**Déçu des centres commerciaux ?
Envie de manger Bio et Gastronomique ?**

Achat direct. Aucun intermédiaire.

Laisser à nos producteurs locaux la marge qu'ils méritent.

Achetez équitable, à des prix avantageux, les produits locaux grâce à nos tarifs de groupe : plus de 550 produits qui couvrent l'ensemble de vos besoins.

Les valeurs de l'Amap : convivialité, entraide, amitié, plaisir du «bien manger», encouragement de la gastronomie et du savoir-faire français et normand.

*Renseignements : Boris Argaud - 06 88 03 90 82
et/ou par mail «argaudboris@free.de»*

SOCIETE D'AVICULTURE DE L'ORNE



L'objectif de la SAO est de favoriser et de développer les animaux de basse-cour (volailles, canards, lapins, pigeons, tourterelles...) de pure race conformément aux standards officiels des différentes races. Notre intérêt

est de participer à la conservation du standard des races. Nous cibons toute population, de l'éleveur amateur jusqu'aux enfants pour leur permettre de découvrir le monde avicole.

Cette association est en sommeil. Grégory Fouques, président de la SAO, tente de lui redonner un nouvel élan pour l'essor de nos races.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à le contacter:

La menterie - 72600 Villeneuve-en-Perseigne - 06 75 79 80 23

Terrains constructibles à prix attractif

Le prix des constructions neuves a augmenté en raison des nouvelles normes et des matériaux, mais vous pouvez encore construire à Villeneuve-en-Perseigne, sur des parcelles entièrement équipées au prix de 35 euros TTC le m². Des parcelles de 550 m² à 750 m² sont disponibles.

Proximité : école, garderie, commerces, services de santé, infrastructures sportives.



**lotissement
« les pommiers »**



Dates à retenir

Samedi 2 juillet à 14h00

Concours de Pétanque
Place de l'église à La Fresnaye
(ouvert à tous)

Vendredi 26 août

Journée découverte à La Chartre sur le Loir -Départ de la salle polyvalente de Neufchâtel en Saônois
Prix : 55 euros par personne.

Vendredi 16 septembre à 9h30

Marche cantonale. Au retour, un plateau repas sera servi à la salle polyvalente de la Fresnaye
Départ de la marche à la Fresnaye

Jeudi 13 octobre de 9h00 à 18h00

Journée spectacle au Parc des expositions du Mans pour fêter le 45^e + 1 anniversaire de Générations Mouvement Fédération de la Sarthe

Vendredi 14 Octobre

Sortie mycologique
Départ de Neufchâtel en Saônois

Activités des Clubs de Générations Mouvement

Lignièrès-la-Carelle / Saint-Rigomer-des-bois / La-Fresnaye-sur-Chédouet / Blèves / Neufchâtel-en-Saônois (ouvert à tous)

Questions pour 1 Après-midi :

Mardi 10 Mai	Blèves, salle polyvalente
Mardi 14 Juin	Lignièrès-la-Carelle, salle polyvalente
Mardi 13 Septembre	Neufchâtel-en-Saônois, salle polyvalente
Mardi 11 Octobre	Saint-Rigomer-des bois, salle polyvalente
Mardi 8 Novembre	La-Fresnaye-sur-Chédouet, salle polyvalente
Mardi 13 Décembre	Blèves, salle polyvalente

Thé Dansant :

Lundi 30 mai et mercredi 24 août à 14h00 à la salle polyvalente de Lignièrès-la-Carelle. Réservation auprès de Nicole Moussay au 02 33 26 49 66.

Jeudi 16 juin et jeudi 20 octobre, à la salle polyvalente de Neufchâtel-en-Saônois

Concours de Belote :

Jeudi 29 septembre	Neufchâtel-en-Saônois, salle polyvalente
Jeudi 20 octobre	La-Fresnaye-sur-Chédouet, salle polyvalente
Vendredi 4 novembre	Lignièrès-la-Carelle, salle polyvalente
Samedi 3 décembre	Blèves, salle polyvalente

Marche douce :

Tous les jeudis matins de 9h30 à 11h30

Départ de Lignièrès-la-Carelle (sur le parking) : 12 mai - 2 juin - 16 juin - 30 juin

Départ de la Fresnaye (au musée du vélo) : 5 mai - 19 mai - 9 juin - 23 juin

Le 3^e mercredi du mois, à 9h15 à St-Rigomer-des-Bois (parking de la Charmille).

Venez nombreux rejoindre les clubs - Vous y serez très bien reçus.

Association Gaston Floquet

Cette année, l'assemblée générale annuelle des adhérents, présents en chair et en os, a pu se tenir le 12 mars 2022 dans la salle du Buisson à Saint-Rigomer-des-Bois. Nous comptons parmi les présents Madame Mauger, de la communauté urbaine d'Alençon et Madame Nicolas-Liberge, conseillère départementale du canton de Mamers représentant Monsieur Le Mèner, excusé. Enthousiasmées par l'œuvre de Gaston Floquet, elles sont aussi devenues adhérentes.

Nous avons aussi parmi nous François Bourdon, l'éditeur du livre Gaston Floquet, dont il ne reste que peu d'exemplaires. Qu'on se le dise ! Il a connu Gaston, l'a exposé dans sa galerie de Dozulé et parle avec émotion de ce livre comme d'une expérience exceptionnelle parmi les centaines de livres d'art et de poésie qu'il a édités aux éditions du Chameau. En dépit de la période perturbée que nous avons tous traversée, de beaux événements se sont déroulés autour de notre artiste. Le plus remarquable fut l'exposition Floquet au musée des Beaux Arts et de la Dentelle d'Alençon (du 12 octobre 2021 au 2 janvier 2022), jalonnée d'un concert, d'animations pour enfants, d'un atelier d'écriture animé par Sonia Brault... L'énorme travail d'inventaire des œuvres de Gaston Floquet s'est aussi poursuivi et se poursuit encore dans la maison du Tertre, alimentant la base de données

maintenant déjà très bien documentée.

Parmi nos projets, l'exposition dans la galerie du Tertre sera, cet été, consacrée à Bernard Bruges-Renard, photographe. Un peu comme Gaston transformait ses matériaux, il travaille les photos qu'il a prises en explorant cette fois-ci les phénomènes que créent les effets de miroir.

Tous sont invités à venir les dimanches de juillet et août entre 15h et 18h voir cette exposition et celle de la grange, qui, elle, donnera à voir des œuvres de Gaston Floquet.

Des classes sont déjà inscrites pour venir visiter la maison du Tertre après avoir travaillé avec leurs professeurs autour de la malle pédagogique Gaston Floquet, qui circule dans les écoles du département. Madame Nicolas-Liberge suggère aussi une exposition Floquet à l'abbaye de l'Épau. Une très belle perspective à étudier.

Un autre projet se prépare autour des metteurs en scène et comédiens professionnels membres de notre association, Odile Darbelley et Michel Jacquelin. Ils



Une vue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts et de la dentelle d'Alençon

étudient une correspondance entre Gaston Floquet et son épouse : quand l'un des deux était en tournée théâtrale, ils s'écrivaient tous les jours, donnant des informations sur le théâtre en France dans les années 60 à l'époque de la « décentralisation », sur les soucis financiers du couple, sur leurs découvertes dans les villes où ils jouaient, etc. Nos amis pensent en tirer un spectacle, auquel bien sûr tous seront invités.

Une autre perspective pleine de promesses est le trentième anniversaire de l'association, qui fut créée le 11 septembre 1993. Nous comptons bien le célébrer et convions d'ores et déjà les habitants de Villeneuve-en-Perseigne aux festivités.

GYMNASSE

Comme prévu, les travaux du gymnase se terminent, l'ouverture au public (écoles, centre de Loisirs, jardin d'Alexandre, MAM, associations Sportives...) va rapidement suivre.

Des terrains sont prévus pour la pratique du **hand-ball**, du **foot-salle**, du **tennis**, du **badminton**, du **volley-ball** et du **ping-pong**. Un **mur est prévu pour l'escalade**.

Le **dojo** accueillera les **karatékas**. Le club de Perseigne pourra poursuivre avec son dynamisme déjà reconnu par ses bons résultats nationaux.

L'équipe de **foot-ball** de Chédouet pourra y assurer ses entraînements dans de meilleures conditions, ce qui attirera sûrement de nouveaux joueurs et bénévoles pour maintenir et développer cette activité. C'est une des plus anciennes (50 ans) portée avec engagements par quelques bénévoles passionnés.

D'autres sports, **gymnastique** et **yoga** se dérouleront à l'intérieur du dojo.

De nouvelles approches sportives seront proposées, notamment par le club de hand-ball d'Alençon avec la découverte :
• du **Baby-Hand**, réservé aux 3-5 ans pour découvrir le monde, créer des liens sociaux, développer la motricité en leur donnant la possibilité d'apprendre,

comme à l'école, les animaux, les chiffres, les couleurs... Les pratiquants sont accompagnés d'au moins un parent qui participe activement à la séance. Ils ne sont pas spectateurs, mais bel et bien acteurs en partageant un moment enfant/parent.

• du **Hand-Fit** : une nouvelle offre de pratique axée sur le sport santé qui peut être utilisée pour la prévention de blessures ou comme moyen de guérison. Le hand-fit présente deux aspects, l'un sportif et l'autre médical. Une séance de Hand-Fit se décompose en 5 phases :

- Hand'roll, échauffement.
- Hand'balance proprioception et gainage (renforcement).
- Cardio'pava moment physique où les pratiquants se dépensent le plus via des exercices intenses.
- Hand'joy c'est le moment le plus amusant de la séance où les pratiquants font des jeux de balles.
- Cool'down ce moment de relaxation consiste à faire redescendre l'intensité, à lâcher prise et se concentrer sur son bien-être.

L'escalade sera encadrée par le club Alençonnais d'escalade. Il sera utilisé par les adhérents du club en recherche de créneaux insuffisants sur Alençon. Nous pourrons utiliser le service des animateurs. Il y aura des périodes de découverte. Par la suite il sera sans doute souhaitable que les pratiquants réguliers prennent une carte d'adhérent au club qui permettra la couverture de l'assurance. Des créneaux

sont recherchés sur le temps scolaire.

Yoga : il faut un minimum de personnes intéressées par cette pratique pour que cette activité puisse avoir lieu. Prévoir tapis de pratique et une couverture.

Renseignements :

Cécile Clech 06 01 82 05 63

Danse Modern Jazz : cette activité pourra se faire dans la salle polyvalente si suffisamment de personnes intéressées.

Renseignements : 06 99 16 56 28

Toutes personnes intéressées pour mettre en place d'autres activités peuvent se rapprocher de la mairie.

Le gymnase a été conçu pour recevoir des matchs de compétitions, grandeur du terrain, recul suffisant autour des terrains, table de marque, tableau chronomètre et score....

Nous aurons l'occasion d'accueillir des entraînements et des compétitions des clubs de hand-ball d'Alençon et de Mamers. Possibilité également pour le basket, karaté.

Un défibrillateur a été gracieusement offert au gymnase par l'association ADMR (cabinet infirmier de Mamers) suite aux formations secouristes assurées par l'infirmier Denis Lunel. Un grand remerciement pour ce geste.

Le gymnase était l'un des engagements pris dans la convention signée avec l'éducation nationale pour la non fermeture d'une classe en mai 2016.

Un règlement intérieur est rédigé. Chaque utilisateur s'engage sur un contrat à respecter.

Pour tous renseignements concernant une activité ou ses horaires :

Tél. : 02 43 97 80 15

Mail : mairie@fresnaychedouet.fr

INAUGURATION

Les habitants de la commune sont invités à l'inauguration du gymnase

le samedi 21 mai 2022 à 14h30

En partageant le verre de l'amitié, nous profiterons des démonstrations de karaté d'escalade, et de sports collectifs : hand-ball, basket-ball...

Horaires d'occupation

Journée

École Jeanne d'Arc
3 créneaux soit 8 h
École publique
4 créneaux soit 8 h
Jardin d'Alexandre
2 créneaux soit 4 h
Mam : 1 créneau soit 2 h
Accueil de loisirs
mercredi matin et apm
Baby-hand-club d'Alençon
mercredi apm soit 1.50 h

Soirée

Karaté club de Perseigne
lundi 18h-21h30
mercredi 17h15-21h30
samedi matin
Gymnastique
mardi 19h-20h
Hand fit d'Alençon : à fixer
Yoga : jeudi 18h-19h30
Club Alençonnais d'escalade
samedi matin 2h
+ 1 ou 2 créneaux semaine
Club Foot salle (M. Milet)
jeudi 19h30-21h30
Foot la Fresnaye
vendredi 19h30-22h

Cours MODERNE JAZZ de STREET JAZZ si tu veux bouger, t'amuser...

Eveil corporel à 4 ans
Initiation 6 - 10 ans
Ados - Adultes

prochainement



06 99 16 56 28

Cours de Yoga

le jeudi de 18h30 à 20h00

Quel que soit votre âge et votre condition physique,
venez essayer...
premier cours gratuit

Cours dispensés par Cécile Clech,
enseignante diplômée de l'EFYO Angers

06 01 82 05 63

Parc Normandie Maine l'actualité sur votre commune

Atlas de la biodiversité communale de Perseigne un printemps riche en activités...



Enquête sociologique

Outre l'acquisition de connaissance naturaliste, le projet cherche à intégrer autant que possible la dimension sociale des enjeux de la biodiversité. C'est pourquoi une enquête sociologique est lancée et servira de base de travail pour construire la synthèse des enjeux de la biodiversité sur les communes engagées dans l'ABC : Allières-Beauvoir, Ancinnes, Mamers, Neufchâtel-en-Saosnois, Saint-Longis, Saint-Rémy-du-Val et Villeneuve-en-Perseigne. Que vous habitiez, travailliez ou que vous passiez dans l'une de ces communes, partagez votre point de vue et contribuez aux décisions de demain.

Comment participer ?

C'est très simple, il vous suffit de remplir le formulaire (anonyme) :

- en vous rendant sur le site :

<https://tinyurl.com/form-biodiv-perseigne>

- en vous rendant directement à la maison des services publics. Une fois le formulaire rempli, merci de le laisser en mairie.

Pas besoin d'être un expert en biodiversité, toutes vos expériences et points de vue nous intéressent.

La dotation biodiversité

Votre commune va désormais bénéficier d'une dotation d'environ 20235 euros par an du fait de son classement en zone Natura 2000 et de son appartenance au territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine.

La dotation biodiversité récemment élargie par la loi de finances 2022 va être versée à plus de 108 communes sur 141 du Parc naturel régional dans le cadre de la Dotation Générale de Fonctionnement.

Cette dotation est attribuée aux communes ayant moins de 10 000 habitants, peu denses ou très peu denses au 1^{er} janvier de l'année concernée (selon l'Insee) et présentant un potentiel financier par habitant inférieur au potentiel financier moyen des communes de la même strate démographique. C'est le cas de Villeneuve-en-Perseigne qui va bénéficier d'une dotation annuelle d'environ 20235 euros (16015 au titre de la dotation Natura 2000 et 4220 au titre de la dotation biodiversité).



Les inventaires naturalistes

Dès la fin du mois d'avril jusqu'à l'été 2022, des experts naturalistes vont inventorier différents groupes faunistiques au sein des communes de l'ABC.

Le Parc, le GRETA et le CEN des Pays de la Loire poursuivront les inventaires des oiseaux et des invertébrés floricoles engagés en 2021.

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir et la LPO de la Sarthe débiteront les inventaires des mammifères qui s'articulent en trois axes.

Le premier concerne l'inventaire des micro-mammifères via la recherche d'indices de présence : dans les pelotes de réjection de rapaces nocturnes présents dans les bâtiments anciens (boulettes de poils et d'os rejetées par le bec),



pelote de réjection

dans les milieux naturels spécifiques pour les espèces suivantes : lisières riches en noisetier ou merisiers pour le muscardin,



muscardins



crossope



campagnol

les bordures de cours d'eau, zones humides et mares pour le campagnol amphibie et le crossope aquatique ou de Miller.

Le second concerne l'inventaire des grands mammifères via la pose de pièges photos notamment dans les secteurs de lisières avec des surfaces en eau (mares, plan d'eau, étangs, cours d'eau).

Le troisième axe concerne l'inventaire des chauves-souris via la pose d'enregistreur et des temps d'écoute active dans des milieux naturels spécifiques et la recherche de colonies de reproduction dans des caves, combles et greniers.



Hormis pour la collecte des pelotes de réjections pour laquelle du porte à porte sera réalisé, un courrier sera adressé à chaque propriétaire concerné par une prospection (bâtiments et zones humides).

Parc naturel Normandie-Maine - 61320 Carrouges
02 33 81 75 75 - info@parc-normandie-maine
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 18h
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15
mairie@fresnayechedouet.fr

SALLE COMMUNALE

TARIFS LOCATION

Vin d'honneur
commune 50€
hors commune 80 euros.

Week-end (particuliers)
commune 150€
hors commune 300€

ÉTAT CIVIL

Naissances

Emma Dupont, le 12 octobre 2021
Tom Normand, le 27 octobre 2021
Luis Roger, le 8 novembre 2021
Gaspard Habert, le 19 février 2022

Décès

Joel Gonsard, le 23 février
Fernande Gourdeau, le 25 février
Gérard Viault, le 2 mars



Johanna INSTITUT
La Dépilation
Longue Durée
à la Laser pulsat
FLASH TEST OFFERT
NON AU RASOIR
OUI AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES
24 Rue de la Forêt de Perseigne
72600
La Fresnaye-sur-Chédouet
(Villeneuve-en-Perseigne)
Horaires d'ouverture
Mardi 9h-19h
Mercredi 14h-19h
Jeudi 9h-19h
Vendredi 9h-19h
Samedi 9h-13h
02.43.33.19.76

LA VIE DANS NOS COMMUNES

KARATÉ CLUB

Une cinquantaine de karatékas de tous les âges se retrouvent sur le tatami le lundi de 18h30 à 21h et le mercredi de 17h45 à 21h à la salle des fêtes de la Fresnaye. Notre club pourra très prochainement intégrer le dojo du nouveau gymnase.

Le club est animé par trois professeurs : Laurent Chaudron, 4^e Dan - Frédéric Rimbault 3^e Dan et Alain Soreau 1^{er} Dan.

Pour vous inscrire, quel que soit votre âge ou pour tous renseignements :
06 29 78 56 89.



Photo Alain Neveu

A FOND LA FORME...

ASC GYMNASTIQUE

Les effectifs sont en légère hausse. N'hésitez pas à enfiler votre jogging et venir nous rejoindre pour la pratique de cette activité qui très prochainement se déroulera au dojo du gymnase. La Gym, un excellent moyen de passer un bon moment, rien que pour vous.

Renseignements : 06 59 57 95 69



La boutique solidaire de vêtements de seconde main, créée par l'association Agir, La Redingote, met à votre disposition un container, sur le parking de la salle des fêtes de La-Fresnaye-sur-Chédouet. Vous pouvez y déposer vêtements, chaussures et sacs à mains que vous n'utilisez plus.

Un arbre, une naissance

Le vendredi 18 mars, onze familles ont été conviées par la municipalité pour participer à la plantation d'arbres pour chaque naissance de l'année 2021. Chaque arbre est doté d'une plaquette avec le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant. Dans quelques décennies, les familles pourront se rendre compte de l'évolution de la plantation.

Redingote



Ces plantations se font entre le terrain de foot et le gymnase.

Photo Alain Neveu



GUERRE D'ALGÉRIE

Le 60^e anniversaire du cessez-le feu de la guerre d'Algérie a été célébré ce 19 mars à La-Fresnaye-sur-Chédouet.

L'amicale Sarthe Nord des anciens combattants d'AFN regroupant les communes de Villeneuve, St Patern, Louzes, Les Aulneaux, Aillières et Neufchâtel, présidée par Monsieur Beyer a inauguré, à cette occasion, les inscriptions ajoutées aux monuments aux morts.

«AUX COMBATTANTS
MORTS POUR LA FRANCE
EN AFRIQUE DU SUD»
«19 MARS 1962»



11 NOVEMBRE

103 convives ont répondu à l'invitation de la municipalité à l'occasion du traditionnel banquet du 11 novembre.

Ce repas servi par le traiteur Damien Tacheau a régalé les papilles de nos aînés, notamment Madame Charles et Monsieur Jean Lancelin, les doyens présents à cette manifestation



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Avec la formation de Générations Mouvement, nous avons découvert toutes les possibilités de nos tablettes et smartphones. Les dix séances de 2 heures sont passées très vite, dans la bonne humeur. Nos activités reprennent avec prudence avec les cartes et la reprise de la chorale le 6 avril.



Sainte Anne

samedi 23 juillet

feux d'artifice sur l'étang du chédouet

dimanche 24 juillet

brocante dans le village

MUSÉE DU VELO

Réouverture depuis le 1^{er} avril

En avril, mai, juin

et septembre :

du mercredi au dimanche

de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

En Juillet et Août :

ouvert 7 jours/7

Tarif adultes : 6 euros

Tel : 02 43 34 39 11



Villeneuve-en-Perseigne

ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée
mercredi de 13h30 à 17h30
vendredi de 17h00 à 19h00

Permanence maire délégué
vendredi de 17h à 19h

02 43 97 83 67

mairie.roullée@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve:

170€ (+ électricité)

Hors Villeneuve:

240€ (+ électricité)

DIMANCHE 31 JUILLET 2022



ROULLEE

salle des fêtes

BARBECUE ENTRE VOISINS

La municipalité est heureuse de vous inviter
au repas offert aux habitants de la commune
et aux membres de la LA RECRE

Merci de confirmer votre présence avant le 14 juillet
pour nous permettre d'organiser au mieux cette rencontre :

• Par mail : mairie.roullée@wanadoo.fr

• En appelant : Christiane Rose : 02 43 97 47 64

Xavier Monthulé : 06 33 83 25 60

• En déposant votre inscription dans la boîte à lettres de la mairie :
en mentionnant votre nom et le nombre de personnes

LA RECRE

Les adhérent(e)s exposeront leurs oeuvres à la salle des fêtes le 31 juillet... peut-être susciteront-elles de nouvelles adhésions pour partager nos loisirs créatifs.

CONCOURS TAROTS

14h. ouvert à tous

samedi 8 octobre 2022

samedi 3 décembre 2022

Renseignements : 06 12 57 66 77



ÉTAT CIVIL

Décès : Alain Bouet, le 27 janvier 2022

Jean Jacques Commangle, le 4 décembre 2021



Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée

mardi de 15h à 18h
vendredi 15h à 18h
Permanence des élus
vendredi de 17 à 18h ou sur Rdv
02 33 26 94 55

e-mail :
mairie.saint.rigomer@orange.fr
www.saintrigomerdesbois.fr

PERMANENCE

France Service

le 2^e mardi de chaque mois
de 15h30 à 17h.

SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.
journée : 208€
week-end : 260€
demi-journée : 72€
Hors commune
journée : 275€
week-end : 364€
demi-journée : 104€

Le Buisson

capacité : 40 pers
week-end : 62€
Hors commune : 119€



Décès

Gisèle Richard,
le 31 octobre 2021
Roseline Calley Saint Paul
De Sincay,
le 27 décembre 2021
Yvette Loiseau,
le 20 janvier 2022

Comité des Fêtes

Après une période difficile, nous sommes heureux de vous annoncer le vide grenier de Saint-Rigomer-des-Bois, organisé par le comité des fêtes, le

dimanche 21 août
sur le parking de la Charmille.

Vous trouverez sur place des sandwichs, des frites et une buvette.

Les autres dates à retenir :

dimanche 18 septembre
journée pique-nique à la charmille
samedi 19 novembre
soirée moules frites.

ENEZ NOMBREUX !!!!

Journée Propreté



L'association, Développement Harmonieux et Raisonnable de Saint Rigomer-des-Bois a organisé une «journée propreté» le samedi 19 mars 2022. Douze personnes se sont retrouvées dès 9h sur le parking de la Charmille pour parcourir les routes de la commune (sauf la D311 Alençon / Mamers). Plus de 100 kgs de déchets divers ont été ramassés.

Il est regrettable d'être contraint d'organiser ce genre de journée pour maintenir notre environnement propre !

L'association remercie tous les participants à cette journée qui s'est terminée vers 12h30 par un pique-nique convivial sous un très beau soleil.



Banquet des Anciens

Les élus de Saint-Rigomer-des-Bois se sont retrouvés avec les anciens combattants et les Saint Rigomerois autour du monument aux morts pour célébrer la commémoration du 11 novembre. Ensuite nous sommes allés à la salle de la Charmille afin de partager un moment convivial et un bon repas avec nos têtes blanches.

Une composition florale a été offerte à notre doyenne Mme Loiseau et à notre doyen M. Victor Poirier lors de cette belle journée qui a regroupé un peu plus de soixante convives.



Un arbre, une naissance

La commune de Villeneuve-en-Perseigne a décidé de planter un arbre pour chaque naissance. Le samedi 2 avril 2022, nous nous sommes retrouvés sur le terrain derrière l'atelier municipal à côté de la salle de la Charmille pour planter un chêne pour la naissance du petit Lou Besnard qui est né le 12 juin 2021.

Lou a posé pour la photo avec son papy.



Saint Rigomer remonte le temps...

Le lys sous l'érable et Garand de la mémoire



Les 17 et 18 septembre 2022, venez remonter le temps à Saint Rigomer des Bois à l'occasion des journées du patrimoine. Pour la 4^e fois, le patrimoine local sera mis en avant grâce à l'histoire vivante et tandis que le lavoir sera une nouvelle fois habité, vous pourrez également partir à la découverte des compagnies franches de la marine du XVIII^e siècle puis traverser les âges en quelques pas et vous retrouver parmi la 2^e DB du général Leclerc qui a libéré le village en 1944.

Une nouvelle fois, les associations Garand de la mémoire et le Lys sous l'Erable se joignent à l'équipe municipale pour vous faire vivre l'histoire à travers de nombreuses activités. Vous pourrez ainsi découvrir l'artisanat du XVIII^e siècle (fabrication de bougies, cuisine, couture...), les campements des deux époques mais également les véhicules militaires de la

2^e guerre mondiale ainsi que les démonstrations de combat des soldats des différentes périodes.

Et afin de mettre en avant le patrimoine forestier de Saint Rigomer des Bois, la dorénavant traditionnelle marche expérimentale vous placera à la fois au cœur de notre belle forêt de Perseigne et des passionnés d'histoire vivante qui testeront les conditions de marche d'époque tous ensemble.

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir à chaque édition et nous tenons à tous vous remercier ainsi que l'équipe municipale. Si vous souhaitez découvrir l'autre facette de l'événement en aidant à



sa mise en place et en passant ainsi un moment privilégié avec les reconstituteurs, n'hésitez pas à nous contacter (lleysouslerable@gmail.com, garand.de.la.memoire@gmail.com).

Projet d'aménagement du Bourg

Périmètre : rue Gaston Floquet du cimetière à l'église, secteur de l'église, chemin de la Fontaine jusqu'au lavoir, route de Courtillolles jusqu'au carrefour chemin de la Voisine.

Sécurisation secteur du Cimetière : création d'une allée piétonne pour protéger les personnes à l'entrée principale du cimetière, rétrécissement de la bande de circulation avec sens de priorité pour réduire la vitesse d'entrée et de sortie du Bourg.

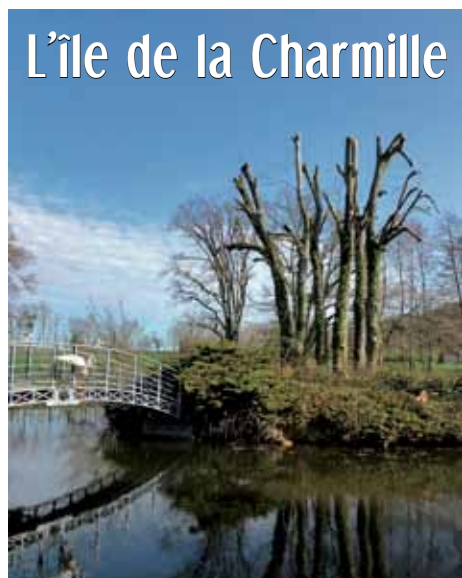
Secteur de l'Eglise : reconfiguration de l'espace, végétalisation.



Ci-contre, deux photos du projet qui n'est pas encore finalisé. Quelques points sont encore étudiés.



L'île de la Charmille



Le jeudi 17 mars, l'entreprise AVF d'Hesloup a élagué des tilleuls sur l'île de la Charmille. Le gui avait fragilisé ses arbres et des branches risquaient de tomber.

Un arrêté concernant une interdiction d'aller sur l'île a été levé. Son aménagement est en cours, ainsi vous pourrez passer sur la passerelle pour y pique-niquer.



Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 15h00 à 18h00

jeudi de 15h00 à 18h00

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

Entretien avec le maire délégué
sur RDV

PERMANENCE

France Service

le 2^e lundi de chaque mois
de 15h30 à 17h.

SALLE COMMUNALE

Location du vendredi 17h

au dimanche soir

Habitants de Villeneuve: 200€

Hors commune: 350€

GARDERIE

de 7h30 à 8h15

et 16h45 à 18h15



Naissances

Coumba Toutain, le 18 octobre 21

Charlie Lelievre, le 26 octobre 21

Altéanne Alric, le 14 mars 2022

Mariage

Sarah Jendoubi

et Anthony Beaudron,

le 30 octobre 2021

Elise de Stephani et Yoann Olivier,

le 30 octobre 2021

Décès

Lucette Lechat, le 10 décembre 21

Claudine Pottier, le 25 mars 2022

CENTRE BOURG

Le projet d'aménagement du Centre-bourg a été présenté à l'ensemble des membres du conseil consultatif. Il est le fruit de la réflexion de la Commission Travaux de ce même conseil qui s'est réunie à plusieurs reprises sous les précieux conseils de M. Horpin, ingénieur de la Société INGERIF de Conlie (72) en sa qualité d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Ce projet vise à essayer d'endiguer les problèmes suivants :

- réduire la vitesse des véhicules dans l'agglomération,
- sécuriser la circulation des piétons,
- faciliter le croisement des véhicules, notamment de fort gabarit (engins agricoles, camion, etc...),
- simplifier l'entretien des allées piétonnes,
- revoir l'écoulement des eaux pluviales qui, par fortes pluies, génère des inondations.



Le coût global de ces aménagements a été estimé à 365 000 euros HT (soit 438 600 euros TTC). Différentes subventions ont d'ores et déjà été sollicitées et l'opération a été portée au budget primitif 2022 de la commune de Villeneuve-en-Perseigne.

Toutefois, la flambée actuelle du prix des matériaux risque de venir contrarier la faisabilité financière de l'opération. Peut-être faudra-t-il attendre une période plus propice pour lancer la procédure de concurrence relative au marché public, ce qui risque de retarder le calendrier prévisionnel des travaux.

Hommage

Claudine Pottier nous a quittés le 25 mars dans sa 87^e année. Claudine était une dame remarquable et très appréciée de tous. Elle fut conseillère municipale à Lignières-la-Carelle, présidente du Comité des fêtes, et adhérente à Générations Mouvement. Elle aimait jouer aux cartes, à la belote, au tarot, faire de la bonne cuisine et surtout elle aimait être entourée. Très accueillante, beaucoup de voisins et amis passaient la voir lorsqu'elle habitait à Lignières.

Lors de son inhumation, le mercredi 30 mars au cimetière de Pontlieue au Mans, de nombreux Lignierois avaient fait le déplacement pour lui rendre un dernier hommage.

Repose en paix Chère Claudine, tu resteras toujours dans nos mémoires



NOUVEL ARTISAN

Baptiste Goguet-Chapuis, réside dans la commune déléguée de Lignières-la-Carelle depuis six ans. Il a décidé de créer son activité artisanale de charpentier couvreur.

Il est titulaire d'un CAP charpentier couvreur et d'un BTS construction ossature bois, un savoir-faire récompensé par le label reconnu garant de l'environnement (RGE) et Qualibat. « J'ai travaillé au sein d'entreprises de renommée régionale dans la restauration et le bâti neuf. Fort de cette expérience, j'ai décidé de créer mon entreprise en mon nom propre. Mes passions : les vieilles demeures, rénovation de l'habitat, isolation par l'extérieur de la toiture et fenêtre de toit, étanchéité, isolation et aménagement de combles. J'interviens dans la restauration et le bâti neuf de toitures ou terrasses dans



le domaine privé ou public». Il maîtrise toutes les techniques de base, le choix des matériaux, tuiles, ardoises, la zinguerie, isolation thermique, écoulement, entretien des gouttières... Il travaille dans un rayon de 50 km d'Alençon, extensibles selon l'importance du chantier.

Contact : Baptiste Goguet-Chapuis,
32, rue du Seigneur Carel, Lignières-la-Carelle
tél. 07 86 46 88 23.

UNE SEMAINE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Mathias, Prescillia Patout et leurs deux filles Lola et Manon ont vécu cette année l'inoubliable expérience d'être au Salon de l'Agriculture de Paris qui s'est déroulé du 26 février au 4 mars dernier, porte de Versailles.

Ils présentaient Jétrière d'Atout, une pouliche percheronne de 3 ans Type Trait, la dernière pouliche de Pétrière d'Atout appartenant à Alain et Monique Patout, éleveurs à Montigny. Pétrière avait aussi été sélectionnée au Salon en 2006.

L'élevage Patout est un élevage hors norme, reconnu dans la France entière avec ses magnifiques juments et ses nombreux étalons portant tous la particule d'Atout. C'est en 1986 qu'Alain Patout, agriculteur, participa pour la première fois au Salon de l'Agriculture après avoir acheté en Mayenne ses deux premières juments en 1980. Mathias se souvient de sa première expérience au Salon de l'agriculture avec ses parents à l'âge de 15 ans et se sent fier aujourd'hui de faire vivre à Lola et Manon, ses filles ce qu'il vécu au même âge. L'élevage de percherons est donc une affaire de famille et la relève est là. Pour Mathias et Prescillia c'est une passion avant tout qui demande beaucoup de travail et d'abnégation.

Chaque jour, au Salon de l'agriculture, Lola Patout, âgée seulement de 14 ans, la plus jeune cavalière présente, était fière de monter dans la carrière sa pouliche Jétrière alors que d'autres percheronnes étaient en main. Par ailleurs Jétrière était quotidiennement toilettée, tressée et nourrie de son et de foin.

Pour arriver à cette performance Jétrière a dû subir une préparation de haut niveau.

Dès le mois d'octobre 2021, elle fut préparée pour être prête pour à affronter l'enfermement et la chaleur du salon générateur d'un grand stress. Pendant toute la durée de ce salon, les éleveurs vivent jour et nuit dans le hall d'exposition à côté de leurs chevaux. Tous les jours, les repas sont pris entre éleveurs dans une bonne ambiance. Traditionnellement le vendredi soir après la fermeture du salon au public, plus de 1000 personnes se réunissent autour d'un immense buffet où chacun apporte les spécialités de sa région. La seule fausse note cette année est un manque de public à cause de la Covid et du prix des carburants. La famille de Mathias est fière d'avoir atteint son objectif : participer avec une pouliche au Salon de l'agriculture, le rêve de tout éleveur.



Être présent au Salon permet de faire connaître l'élevage Patout, de transmettre leurs passions au public et plus largement aider à la commercialisation de la filière et ainsi perpétuer la race. Même si beaucoup de transactions se font en France, le commerce de Percherons s'est développé depuis quelques années vers l'étranger notamment l'Allemagne, la Chine, le Japon, la Russie et la Hongrie permettant ainsi aux éleveurs de couvrir les frais d'élevages (saillies, échographies, puçages...). Cette reprise d'un marché permet de vendre à de bien meilleur prix contribuant ainsi à la préservation de la race.

Au final Jétrière d'Atout s'est classée 4^e au Concours Général Agricole.

De retour à Lignières-la-Carelle, Jétrière est partie à l'étalon et par la suite reviendra pâturer ses bonnes prairies de Villeneuve-en-Perseigne avant de participer cet été aux prochains concours de Modèles et d'Allures dans la catégorie Pouliche de 3 ans.

Pour cette famille d'éleveurs passionnés, l'objectif sera maintenant de faire reproduire Jétrière pour étoffer et améliorer son élevage se donnant ainsi l'espoir de retourner au Salon de l'Agriculture...

Comment se passe la sélection des Percherons ?

Après avoir participé aux concours itinérants et départementaux, une cinquantaine de pouliches de 2 ans étaient présentées en 2021 au concours de Modèles et Allures au Championnat de France du Haras du Pin. Les sept meilleures pouliches de cet ultime concours ont été sélectionnées pour le Salon de l'Agriculture.

Jétrière d'Atout avec une note de 72/100 fut retenue pour représenter le département de la Sarthe et Villeneuve-en-Perseigne.

Ce ne sont pas moins 120 autres chevaux de Trait de race Ardenais, Comtois, cobs normands, Traits du nord, boulonnais, etc..., représentant chacun leur région.



Le prochain concours de Percherons se tiendra à Montigny chez Chantal et Bernard Teinturier le dimanche 26 juin 2022 à 14h. Présentation de Pouliches 1, 2 et 3 ans et juments avec poulain et sans poulain des élevages Teinturier, Ménard et Esnault.



Ouverture Mairie déléguée

1^{er} et 3^e lundi du mois

15h30 à 17h30

02 43 97 84 44

mairie.montigny72@nordnet.fr

LOCATION BARNUM

Habitants de Villeneuve

week-end : 50€

Hors Villeneuve

week-end : 80€

Ouverture Mairie déléguée

vendredi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

communedechasse@orange.fr

Permanence du maire délégué

lundi de 13h30 à 15h30
ou sur RdV

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve

week-end : 100€

journée (en semaine) : 50€

journée (samedi) : 80€

Hors Villeneuve

week-end : 150€

journée (en semaine) : 80€

journée (samedi) : 120€

BARNUM

Habitants de Villeneuve

week-end : 50€

Hors Villeneuve

week-end : 80€

LA BOÎTE À LIVRES

La lecture gratuite et accessible à tous, c'était une volonté du conseil consultatif de Chassé ; c'est désormais réalisé car nous avons installé une boîte à livres derrière la mairie dans l'ancien arrêt de bus.

Une bonne quantité de livres garnissent déjà notre boîte à livres. De la quantité, mais aussi de la variété. On retrouve aussi bien des livres pour les enfants, les adolescents et les adultes. Cette boîte à livres permettra des échanges et des rencontres et de créer du lien social et culturel entre les générations de notre commune.



N'hésitez pas à y déposer un livre, une revue ou une bande dessinée que vous souhaitez faire connaître à une personne de notre commune ou de passage.

Un arbre, une naissance

Comme les différentes communes déléguées de Villeneuve-en-Perseigne, nous avons retenu pour Chassé le projet national une naissance, un arbre. Cette initiative me paraissait très intéressante sur deux points. Tout d'abord au niveau écologie et donc une prise en compte de la nature pour notre commune et le second d'avoir un point de souvenirs pour chaque enfant né sur Chassé. Cette année, j'ai donc convié Adeline et Florian Goasguen, heureux parents de Lennie, une petite fille née le 29 juillet 2021, à se joindre à



Photo Alain Neveu

moi sur le terrain communal pour planter un arbre. C'est la seule nouvelle naissance de l'année 2021. Nous avons choisi ce lieu, un espace communal pour planter ce nouveau chêne à proximité des tables pique-nique. Cette démarche de plantation d'arbres sera renouvelée à chaque nouvelle naissance.



ÉTAT CIVIL

Décès

Pierre Delassalle,

le 18 novembre 2021

Lucienne Sené,

le 27 décembre 2021

André Turpin,

le 7 mars 2022

11 NOVEMBRE

Après une année d'interruption, le traditionnel repas de nos aînés a pu avoir lieu le 11 novembre 2021 dans notre commune déléguée de Chassé. C'était également pour le maire délégué l'occasion d'organiser son 1^{er} banquet en réunissant une trentaine de personnes à table. Comme les années précédentes, le maire délégué de Montigny et ses habitants avaient été conviés à partager cette journée qui avait commencé par le dépôt de deux gerbes au monument aux morts. Le repas préparé par le traiteur «le cochon Doré» fut apprécié de tous. Cette année, nos aînés ont eu le plaisir d'être servis par deux jeunes filles de notre commune, Chloé et Zoé. Cette rencontre intergénérationnelle fut appréciée de tous les convives. Pour les personnes ne pouvant se déplacer et qui s'étaient inscrites, nous avons continué à leur servir les repas à domicile.

Je remercie toutes les personnes qui ont aidé à la préparation de la salle.

Enfin, je pense qu'il faut poursuivre ces rencontres entre nos jeunes, tous nos habitants et nos aînés, afin de retrouver une dynamique dans notre commune déléguée de Chassé.

